

BUREAU EXÉCUTIF

LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, CHABANNES Emmanuel, DUPONT Anne Charlotte, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LESCURE Philippe, PY Alexandre, SOIN Patrick, VIDIL Andrée
Invité(s) à titre consultatif	FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT JEAN Bernard
Absent(s) excusé(s)	

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

1 Décisions	2
1.1 Projet d'ordre du jour de l'AG électorale	2
1.2 Calendrier statutaire 1er trim 2021	2
1.3 Projet d'ordre du jour CA du 17 septembre 2020	2
1.4 Proposition de modification de la Réglementation Sportive	2
1.5 Proposition de modification des statuts des Comités Départementaux	3
1.6 Choix Équipementier 2021 - 2024	3
1.7 Edition Calendrier 2021	4
1.8 Demandes de dérogation pour la tenue de réunions physiques	4
1.8.1 colloque des animateurs de formations d'Arbitrage (weekend du 28 au 29 Novembre 2020)	4
1.8.2 colloque DTN - CTL début décembre	4
1.8.3 réunions organisées par les référents mixité des ligues avec soutien financier de la FFTRI	4
1.9 Fonctionnement du fonds de soutien aux clubs & organisateurs	5
1.10 Cas de Liévin et Alhandra : participation des sportifs mineurs	5
1.11 Accord cadre 2020	6
1.12 Prime de performance exceptionnelle pour les athlètes de l'équipe de France - Hambourg 2020	7
2 Informations	7
2.1 Pré-bilan Campagne de rentrée	7
2.2 Elections fédérales : modèle de liste + formulaire de dépôt des listes candidates + date de dépôt des listes	9
2.3 Couverture communication week-end 5 et 6 sept 2020	10
2.4 Retour CIO changement de nationalité Félix Duchamp	11

1 Décisions

1.1 Projet d'ordre du jour de l'AG élective

Le projet d'ordre du jour de l'AG élective du 12 décembre prochain qui sera proposé au CA du 17 septembre est le suivant :

- 14h00 - 14h15 Ouverture par le Président Philippe Lescure
- 14h15 - 14h30 Introduction, explications du système de vote
- 14h30 - 14h35 Annonce du Quorum
- 14h35 - 15h00 Élections et annonce du Président et du nouveau CA
- 15h00 - 15h15 Parole au nouveau Président élu
- 15h15 - 15h30 Clôture par le Président Philippe Lescure

Les dispositions seront prises pour permettre à la personne qui endossera la fonction de président d'organiser, si elle le souhaite, une réunion du nouveau Conseil d'Administration afin de procéder à l'élection des membres du Bureau Exécutif.

Le BE valide ce projet d'ordre du jour à l'unanimité.

La prise en charge fédérale se limitera aux représentants des clubs, aux présidents de Ligues, aux présidents de commissions fédérales / comités, chargés de mission, membres du Conseil d'Administration actuel, membres du Conseil d'Administration élus le 12 décembre 2020.

La prise en charge de l'hébergement du vendredi soir sera limitée aux personnes en provenance des DOM TOM ainsi qu'aux personnes dont les temps de transport ne permettent pas un départ le samedi matin et une arrivée avant l'ouverture de l'AG.

1.2 Calendrier statutaire 1er trim 2021

Les premières réunions statutaires de l'année sont arrêtées par le BE afin que les salles nécessaires soient réservées :

- 17 mars 2021 : BE téléphone arrêté de principe des comptes
- 27 mars 2021 : Conseil d'Administration - Noisy le Grand
- 17 avril 2021 : Assemblée Générale - Valence

La date et le lieu de l'AG seront soumis au Conseil d'Administration pour validation.

1.3 Projet d'ordre du jour CA du 17 septembre 2020

Le projet d'ordre du jour du CA du 17 septembre prochain est validé en séance.

1.4 Proposition de modification de la Réglementation Sportive

La proposition de modification de la Réglementation Sportive est détaillée ci-dessous (en bleu, les modifications liées à des décisions de Conseil d'Administration ou d'Assemblée Générale / en noir, de nouvelles propositions) :

Ajout :

- **Annexes : Tableau des distances officielles : ajout de la distance XXS**

Modifications :

- Point 1.7.3 : Modifications des droits de mutation (suite à la validation des coûts 2021 par l'AG)
- Point 1.7.4. : Modifications des droits de formation (suite à la validation des coûts 2021 par l'AG)
- Point 4.5 : La zone de pénalité doit être placée avant que le concurrent accède à son emplacement
- Point 6.2 : Modification de forme
- Point 6.3 : Modification de forme
- Point 6.4.2. : Ajout de la distance XXS dans les tableaux relatifs à la température de l'eau
- Point 6.5.2. : L'utilisation des tandems est interdite, sauf pour les déficients visuels et leurs guides.
- Point 7.1 : Les membres d'une équipe doivent se présenter à l'aire de transition en même temps.
- Point 7.2 : Les membres du duo doivent se présenter à l'aire de transition en même temps.
- Point 7.7 : Les courses en binôme sont également autorisées pour la distance XXS
- Point 9 : Les demandes de dérogations ne peuvent concerner que les règles des courses. Aucune demande de dérogation ne peut être formulée en ce qui concerne la sécurité des concurrents.

Le BE valide ces propositions qui seront soumises au Conseil d'Administration du 17 septembre pour adoption.

1.5 Proposition de modification des statuts des Comités Départementaux

Suite à la question posée en AG du 25 juillet 2020 relative à la mise à jour des statuts des comités départementaux, une proposition de statuts est soumise au BE.

Il s'agit d'une déclinaison des statuts types des Ligues dans leur généralité, à quelques exceptions près (maintien du scrutin plurinominal, pas d'obligation de faire appel à un expert comptable, pas de représentation minimum par sexe, pas de commission électorale, pas de possibilité de demander une cotisation aux clubs du département).

Le BE valide cette proposition qui sera soumise au Conseil d'Administration du 17 septembre pour adoption.

1.6 Choix Équipementier 2021 - 2024

Jacky BAUDRAND, Vice-Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, rappelle les actions mises en place depuis le mois d'octobre 2019 et précise que trois offres, plus ou moins complètes par rapport à notre appel à candidatures "Équipementier 2021 - 2024", ont été reçues : Z3ROD, le Coq Sportif, Eldera.

L'offre la plus complète étant celle de Z3ROD, Jacky BAUDRAND propose au BE de la valider.

Le BE valide l'offre de Z3ROD pour la période 2021-2024.

Il est rappelé que Paris 2024 a prévu une clause précisant que :

- Les fédérations qui en feraient la demande pourraient conserver leur équipementier fédéral pour les tenues destinées à la compétition lors des Jeux de Paris 2024 en échange d'une contribution à hauteur de 400.000 € versée par la F.F.TRI. à Paris 2024
- Les dotations demandées pour la pratique du triathlon et du paratriathlon en compétition devraient être fabriquées par le sous-traitant P&R

Le BE confirme que la F.F.TRI. n'est pas en mesure de payer 400.000€ pour conserver son équipementier pour les tenues destinées à la compétition lors des Jeux de Paris 2024.

1.7 Edition Calendrier 2021

Jacky BAUDRAND, Vice-Président en charge de la Communication, du Marketing et des Relations Extérieures, rappelle que le contrat avec Triathlète Magazine arrive à son terme au 31 décembre 2020 et qu'il faut traiter la question de l'édition du calendrier des épreuves 2021.

Il présente plusieurs options pour l'édition et l'envoi de calendriers "papier" (de 51 à 59 k€), pour la mise en place d'un calendrier numérique (de 3 à 4 k€).

Pierre BIGOT, Secrétaire Général, rappelle que le BE du 27/02/2019 avait validé dès 2020 la dématérialisation du calendrier des épreuves et de la réglementation sportive.

Le BE décide à l'unanimité :

- **de ne pas produire de calendrier papier**
- **de produire une version numérique du calendrier**
- **de sous-traiter la vente des pages de publicité**

1.8 Demandes de dérogation pour la tenue de réunions physiques

Il a été précisé lors du Conseil d'Administration du 21 JUILLET 2020 que toutes les réunions et tous les colloques devront s'effectuer de manière dématérialisée en 2020.

Plusieurs demandes de dérogation ont été adressées au BE :

1.8.1 colloque des animateurs de formations d'Arbitrage (weekend du 28 au 29 Novembre 2020)

Compte tenu du contexte sanitaire et financier, le BE ne souhaite pas déroger à la règle annoncée lors du CA de juillet dernier

1.8.2 colloque DTN - CTL début décembre

Compte tenu du contexte sanitaire et financier, le BE ne souhaite pas déroger à la règle annoncée lors du CA de juillet dernier. Par ailleurs, le BE précise que ce temps fort de réunion de la DTN, des CTL et des élus fédéraux aurait plus de sens en début d'année prochaine en présence de la nouvelle équipe dirigeante.

1.8.3 réunions organisées par les référents mixité des ligues avec soutien financier de la FFTRI

Mme Bénédicte MARET, chargée de mission "sport éco responsable" a sollicité l'accord de la fédération pour autoriser la participation à celles et ceux, référent.e.s mixité qui voudraient rassembler et valoriser ceux qui portent les valeurs mixité dans leurs clubs, lors d'un regroupement comme cela se fait en général annuellement dans les ligues.

Les réunions organisées par les clubs et les ligues régionales ne relevant pas de la compétence de la F.F.TRI., le BE ne peut se positionner pour une autorisation ou une interdiction de mise en place de réunions "mixité" au sein des clubs ou des ligues.

1.9 Fonctionnement du fonds de soutien aux clubs & organisateurs

Pour mémoire, l'Assemblée Générale Fédérale du 25 juillet 2020 a validé la mise en place d'une enveloppe financière de 100.000 euros destinée :

- à soutenir la communication des clubs en vue de la rentrée de septembre : kit "rentrée triathlon" + actions spécifiques ciblées à destination des clubs labellisés "Ecole de Triathlon" (60.000 euros)
- **à alimenter à hauteur de 40.000 euros un fonds de soutien pour les clubs et les organisateurs confrontés à de fortes difficultés financières liées à cette crise sanitaire.**

Pour solliciter une aide, les structures en difficultés devront répondre au questionnaire suivant (Type de structure, Ancienneté d'affiliation, Difficultés rencontrées, Quantification de vos besoins, Destination de l'aide, Montant de vos fonds propres, Aide financière de la ligue) et joindre leurs comptes clos **au plus tard le 15 novembre 2020** : <https://forms.gle/zVE18NpbKLiv3b82A>

A partir du 16 novembre, le groupe de travail chargé initialement de proposer des pistes permettant de relancer l'activité des clubs et des organisateurs, complété du Président de la Commission Nationale Financière, des étudiera l'ensemble des demandes déposées et proposera au Bureau Exécutif la répartition des aides à verser

Détail de la composition du groupe missionné par le BE :

- Bruno DAMIENS
- Joelle DESMET
- Guillaume FRITSCH
- Jean-Jacques GAUTHIER
- Cédric GOSSE
- Agnès LEHAIR
- Laurent MASSIAS
- Loïc MENTRE
- Gérard OREGGIA
- Andrée VIDIL
- Camille VARCIN
- Alain COURPRON, président de la Commission Nationale Financière

1.10 Cas de Liévin et Alhandra : participation des sportifs mineurs

Le BE du 03/08/2020 a acté à l'unanimité de ne pas autoriser l'inscription d'athlètes mineurs sur une course internationale jusqu'au 31 décembre 2020, néanmoins :

- Des clubs qualifiés pour le championnat d'Europe des clubs à Alhandra (Portugal) souhaitent y présenter des sportifs mineurs.

→ **le BE valide la mise en place d'une mesure dérogatoire pour cette épreuve**

- Des sportifs mineurs pourraient solliciter une inscription sur la Coupe d'Europe de Liévin.

→ **le BE valide la mise en place d'une mesure dérogatoire pour cette épreuve**

1.11 Accord cadre 2020

Compte tenu du contexte de la crise sanitaire, il est proposé de reconduire le montant de l'aide Accord Cadre 2019 sans demander les justificatifs habituels (sous réserve que la ligue dispose à minima d'un emploi conforme aux dispositions de l'accord cadre) et de revaloriser l'aide destinée à la ligue Bretagne dans la mesure où elle dispose en 2020 d'un emploi à plein temps sur l'année.

Accord cadre FFTRI/LR	Montant versé en 2019	Montant 2020
AUVERGNE RHÔNE ALPES	27 500€	27 500€
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	27 500€	27 500€
BRETAGNE	3 438€	13 750€
CENTRE VAL DE LOIRE	13 750€	13 750€
CORSE	13 750€	13 750€
GRAND EST	41 250€	41 250€
GUADELOUPE	13 750€	13 750€
HAUTS DE FRANCE	27 500€	27 500€
ILE DE FRANCE	13 750€	13 750€
MARTINIQUE PAS D'EMPLOI	0€	0€
NORMANDIE	13 750€	13 750€
NOUVELLE AQUITAINE	37 813€	37 813€
NOUVELLE CALÉDONIE	6 875€	6 875€
OCCITANIE	27 500€	27 500€
PAYS DE LA LOIRE	13 750€	13 750€
PROVENCE ALPES COTE D AZUR	27 500€	27 500€
REUNION	13 750€	13 750€
TOTAL	323 126€	333 438€

Le BE valide cette proposition.

1.12 Prime de performance exceptionnelle pour les athlètes de l'équipe de France - Hambourg 2020

Au regard des performances exceptionnelles des athlètes de l'Équipe de France à l'occasion des championnats du Monde de Triathlon organisés à Hambourg les 5 et 6 septembre derniers, le Président LESCURE propose le versement d'une prime de résultat :

- Cassandre Beaugrand : 2000€, titre en relais mixte en qualité de titulaire
- Léo Bergère : 4000€, titre en relais mixte en qualité de titulaire (2000€) et médaille de bronze en individuel (2000€)
- Dorian Coninx : 2000€, titre en relais mixte en qualité de titulaire
- Pierre Le Corre : 2000€, remplaçant du relais champion du Monde
- Vincent Luis : 2000€, titre champion du Monde
- Emilie Morier : 2000€, remplaçante du relais champion du Monde
- Léonie Périault : 2000€, titre en relais mixte en qualité de titulaire

Les membres du BE valident cette proposition à l'unanimité.

2 Informations

2.1 Pré-bilan Campagne de rentrée

CAMPAGNE DIGITALE

Agenda

- Elaboration de la stratégie : juin 2020
- Lancement de campagne : 4 août 2020

=> Lettre du Président

Taux d'ouverture newsletter : 59% / Post Facebook : 28,5K personnes touchées



Dispositif

=> Création d'une identité visuelle : **+que jamais, c'est le moment d'être ensemble**

=> Déploiement Réseaux sociaux



Campagnes sponsorisées

- Messages incitatifs à la reprise de licence

Personnes touchées : Facebook : 190K - Instagram : 137,6K

Nombre de likes : Facebook : 5,5K - Instagram 6,4K

- Clips vidéos : teaser de rentrée - film branding Equipe de France

Personnes touchées : 197, K - nombre de vues : 91 K

- Publicités ciblées : Adds Facebook

Personnes touchées Facebook 93K - Instagram 94K

- Post personnalisable de soutien aux clubs (déploiement en cours)

=> Newsletters ciblées

- Déploiement en cours
- Cibles : Enfants - Senior - Master



KIT DE RENTRÉE CLUBS

Agenda

- Elaboration de la stratégie : juin 2020
- Lancement de campagne : 7 août 2020

=> Envoi Newsletter d'annonce de la campagne

Taux d'ouverture newsletter : 40,8%

Kit de rentrée numérique

Composition du kit

- Vidéo promotionnelle, Flyers, affiches en pdf, Annonces jpg réseaux sociaux (couverture facebook, publications...)
- en version générique et personnalisable

Dispositif

=> Mise en place d'un serveur dédié :

- <https://www.fftri-communication.com/rentree2020/>

=> Newsletters dédiées

- Clubs F.F.TRI., découvrez votre kit de rentrée 2020 personnalisable !

Taux d'ouverture = 44,2% - Taux de clics = 9,68%

- Rappel : Clubs F.F.TRI., découvrez votre kit de rentrée 2020 personnalisable !



AC Bobigny Triathlon
25 agosto alle ore 21:05

Début des inscriptions le 5 Septembre au forum des Sports à partir de 19h place Yezhak Rabin à Bobigny.
Sinon rendez vous au stade Henri Wallon à partir du lundi 7 septembre à 17h30.
Contact : 0621999734



KIT DE RENTRÉE CLUBS

Kit de rentrée spécial "forums de rentrée"

Méthodologie de travail

=> Travail collaboratif

- Service communication / Groupe de Travail de Cédric Gosse / Agence
- Présentation du dispositif auprès des Ligues Régionales avant finalisation
- Validation du budget par la Commission Financière

Cibles

- 243 Clubs labellisés Ecoles de Triathlon
- 150 clubs choisis par les Ligues Régionales
- Ligues Régionales

Composition du kit

- 1 Roll Up / 4 Affiches Format A3 / 300 flyers format A5 / 200 stickers / 100 bracelets

Dispositif

=> Annonce aux clubs

- Newsletters d'information et de rappel
- confirmation des adresses de livraison

Logistique

=> Envoi des kits par transporteur

- Livraison 1ere semaine de septembre



*Il est vraiment très bien réalisé et nous servira pas plus tard que ce week-end à la fête des sports de Montauban.
Merci pour la qualité de ce travail.*

Fabrice Noyé
Co-Président TCM

2.2 Elections fédérales : modèle de liste + formulaire de dépôt des listes candidates + date de dépôt des listes

L'Assemblée Générale Fédérale du **12 décembre 2020** est une **Assemblée Générale électorale**. Les représentants des clubs élus lors des Assemblées Générales des Ligues Régionales éliront le nouveau Conseil d'Administration Fédéral qui prendra officiellement ses fonctions le 1er janvier 2021.

Il s'agira pour la première fois de l'histoire de la fédération d'une élection **au scrutin de listes**.

Les listes candidates doivent être, sous peine d'irrecevabilité, envoyées au plus tard 45 jours francs avant l'Assemblée Générale de la Fédération, **c'est à dire au plus tard le MARDI 27 OCTOBRE 2020**.

Ces candidatures sont adressées par lettre recommandée avec accusé de réception, le cachet de la poste fait foi, au siège de la F.F.TRI. ou par l'intermédiaire du dispositif de saisine par voie électronique accessible via le lien <https://forms.gle/9CfZuP8bQRFvZfb9>.

Pour être recevable, chaque liste doit impérativement :

- être signée par le candidat se présentant en tête de liste ;
- être accompagnée de la présentation d'une profession de foi expliquant les motivations de la candidature de l'ensemble de la liste ;
- être complète et comporter 32 noms de personnes éligibles au regard de l'alinéa 2.3.1.2.6 et ne faisant pas acte de candidature sur une autre liste dont :
 - un candidat au poste de Président, placé en tête de liste,
 - un candidat médecin, figurant dans les 16 premières positions,
 - un nombre respectif de candidats et de candidates respectant la représentation minimale de chaque sexe fixée à l'alinéa 2.3.1.2.2. Cette même proportion doit être respectée dans les 16 premières positions.

La personne tête de liste doit s'assurer que les personnes affichées sur sa liste lui ont expressément donné leur accord pour y figurer.

Un **modèle de liste** à compléter (format Excel) est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://colibris.link/MODELE-LISTE>

2.3 Couverture communication week-end 5 et 6 sept 2020

Compétitions internationales

- Championnat du Monde #Triathlon Elite
- Championnat du monde #Triathlon Relais Mixte

Site internet

- 2 actualités d'annonce
- 2 actualités résultats



Réseaux sociaux

- Facebook : 2 posts d'annonce / 3 posts résultats vidéo
- Twitter : Annonce / Suivi live / résultats
- Instagram : 1 post d'annonce / 3 post résultats / story

Relations presse

- 1 communiqué d'annonce
- 3 communiqués de restitution



Epreuves Nationales

- Grand Prix de Triathlon
- Championnat de France des Clubs de D2 de Triathlon
- Championnat de France individuel de Paratriathlon

Site internet

- 2 actualités d'annonce
- 3 actualités résultats



Réseaux sociaux

- Facebook : 1 post d'annonce / 1 post résultats vidéo / 1 post résultats
- Twitter : Annonce / Suivi live / résultats
- Instagram : 1 post d'annonce / 2 posts résultats / stories

Relations presse

- 1 communiqué d'annonce
- 1 communiqué de restitution



Ressources mobilisées

F.F.TRI. : 2 / Relations presse : 2 / Réseaux sociaux : 3 /
Photographe : 1 + ITU / Prod TV : 5 / Journaliste vidéo : 1

Bilan global Réseaux Sociaux



- + 292 abonnés
- 143K vues sur les vidéos
- 373 750 personnes touchées
- 29 076 utilisateurs engagés
- 11 273 interactions



- + 585 abonnés
- 232,5k personnes touchées
- 13,8k interactions
- 169 stories
- 1 330 436 vues (environ 7,8K vues par story)



- + 144 abonnés
- 79 tweets au total
- 4,3K visites du profil
- 575 retweets
- 2,3K likes

TOP 3 publications globales



58K vues,
3,4K likes,
100 commentaires,
287 partages



42K vues,
1,2K likes,
27 commentaires,
187 partages



20K vues,
1,1K likes,
20 commentaires,
68 partages



2.4 Retour CIO changement de nationalité Félix Duchampt

Lors du dernier Bureau Exécutif du CIO, il a été validé le changement de nationalité de Félix Duchampt de la France à la Roumanie.

Le délai de 3 ans a été supprimé après avis favorable des CNO et de l'ITU.

Félix Duchampt représente dorénavant la Roumanie pour les compétitions organisées sous l'égide du CIO.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Pierre BIGOT
Secrétaire Général